Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 56 (1920)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LVIme ANNÉE

N° 16
Série B

LAUSANNE
17 avril 1920

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise. — Chronique genevoise. — Chronique étrangère. — Divers : Traitements fribourgeois. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Soyons précis. — La composition française au degré moyen : Notre course à Chillon. — Récitation : Au travail (degré moyen) ; Notre terre (degré supérieur). — Arithmétique : 5 %, 15 %. — Education civique et culture nationale : Gustave Ador*, fin. — *Page choisie : Davel. — Problème pour les maîtres (solution). — Pensée.*

CHRONIQUE VAUDOISE

La Commission des Vingt a tenu sa dernière séance le samedi 3 avril. Trois districts n'étaient pas représentés : ceux de Nyon, Moudon et Pays d'Enhaut. M. M. Chantrens a donné lecture du rapport élaboré par la sous-commission chargée de rapporter sur la question *Programme et Méthode* (MM. Chantrens, Chessex et Jaquet). Ce travail, extrêmement intéressant, bien écrit, et rempli d'idées dont l'avenir, il faut l'espérer, fera des réalités, a été adopté avec de légères modifications dans quelques-unes de ses conclusions, et les auteurs chaleureusement remerciés et félicités.

M. Tissot a ensuite donné connaissance du rapport traitant de l'*organisation* des classes et auquel ont collaboré, outre M. Tissot, MM. Ravussin et Cornaz. Ce rapport, clair et concis, a, comme le précédent, été adopté avec quelques retouches de détail, et les auteurs remerciés et félicités tout aussi chaleureusement que les trois autres.

Les conclusions de ces deux rapports seront imprimées et envoyées incessamment aux membres de la Commission des Vingt et aux délégués de districts, qui pourront ainsi en prendre connaissance en vue de l'assemblée des délégués, laquelle aura lieu dans quelques jours. A. R.

Maîtresses frœbeliennes. — Le comité central ne perd pas de vue la question des maîtresses frœbeliennes chargées de la direction de classes semi-enfantines. Une enquête le renseignera exactement et lui permettra d'agir en vue de faire cesser l'abus qui a été signalé. A. R.

Legs. — En souvenir de feu Mlle Georgine Masson, institutrice à Lausanne, la Direction des Ecoles de cette ville a reçu la somme de fr. 200, dont les intérêts serviront à délivrer un prix de composition française à un élève sortant des écoles primaires.

« On ne pourrait, écrit la Direction des Ecoles, élever un plus beau monument à la mémoire de cette excellente éducatrice. Toutes ses anciennes élèves, qui lui gardent un souvenir ému et reconnaissant, et qui se rappellent le soin minutieux avec lequel elle préparait ses leçons de composition française et la peine qu'elle se donnait pour corriger les travaux des élèves, s'associeront à la Direction des Ecoles pour remercier les personnes qui ont eu cette délicate pensée. »

A. R.

Enseignement post-scolaire. — Un aimable collègue nous apprend que les cours complémentaires, à Ormont-Dessus, se sont terminés par trois leçons sur le lait, et la fabrication du fromage, donnée par M. Badoux, directeur de l'Ecole de fromagerie de Moudon. Ces leçons, d'un caractère pratique, traitèrent de la classification des laits d'après leur poids spécifique (lacto-densimètre), de leurs maladies, de la technologie de la fabrication du fromage, de l'étude de la présure, de la fabrication du beurre, etc.

« Des sujets destinés à augmenter les connaissances pratiques de nos élèves, ajoute notre informateur, marquent une heureuse orientation du programme des cours complémentaires... Nous sommes persuadés que de telles leçons ne peuvent que contribuer à faire aimer davantage à nos pâtres leur rustique travail et leur humble chalet, c'est-à-dire leur patrie. »

A. R.

Ecoles normales. — A la suite des examens de sortie, les élèves dont les noms suivent ont obtenu le brevet de capacité :

Instituteurs. — Badoux René ; Blanchoud Louis ; Bouquet Roger ; Cardinaux Albert ; Dentan Victor ; Fontannaz Elie ; Guichard René ; Paux Robert ; Rochat Edmond ; Rumley Albert ; Simonet Jules.

Institutrices. — Bally Anna ; Barth Marie ; Berger Louise ; Berthoud Martha ; Cordey Alice ; Cornu Hélène ; Deléderray Berthe ; Duruz Marguerite ; Gander Rose ; Gonthier Marie ; Guggi Bella ; Jeannet Lucie ; Masméjan Suzanne ; Mottaz Elsa ; Muller Marie ; Penard Berthe ; Petit Alice ; Pradervand Mathilde ; Quinche Berthe ; Randin Lisette ; Ravay Suzanne ; Rochat Hélène.

Maîtresses d'écoles enfantines. — Albrecht Marthe ; Baiche Louise ; Krieg Madeleine ; Pache Lina ; Rod Marcelle ; Wagnières Madeleine.

Maîtresses des travaux à l'aiguille. — Aguet Jenny ; Baiche Louise ; Chappuis Violette ; Desponds Marie ; Fontannaz Henriette ; Jaton Marthe ; Margot Marie ; Thomi Jane ; Veillard Jane ; Wagnières Madeleine.

Les *prix spéciaux* ont été attribués comme suit :

Prix L. Pelet (travail et conduite) : Mlle Suzanne Masméjan. — Prix de la Société vaudoise des Beaux-Arts : M. Edward Reymond. — Prix F. Cornamusaz (français) : Mlle Lisette Randin ; M. Robert Paux. — Prix F. Guex (pédagogie) : Mlle Hélène Cornu. — Prix C.-C. Dénéréaz (musique) : M. Edmond Rochat ; M. Albert Rumley.

Le rôle de l'école dans l'éducation sexuelle.

La commission pédagogique du comité vaudois pour l'étude des questions sexuelles et la lutte contre les maladies vénériennes, composée de 19 professeurs et instituteurs des deux sexes, appartenant aux différents établissements d'instruction de Lausanne vient de consacrer deux ans à l'étude des méthodes

par lesquelles il faut initier la jeunesse aux questions sexuelles, pour l'armer contre les dangers spéciaux auxquels elle est exposée et lui donner l'empreinte morale nécessaire à une vie droite et saine dans ce domaine essentiel.

L'importance actuelle de cette question n'est plus à démontrer. De nombreux spécialistes s'en sont préoccupés ; pour ne parler que de chez nous, rappelons l'intéressant travail présenté par M. Robert, en 1911, à la Société vaudoise des maîtres secondaires : « L'école a-t-elle un rôle à jouer dans l'éducation sexuelle [1] » ?

Après un examen sérieux des ouvrages traitant ce sujet, et après avoir entendu les expériences de pédagogues et de médecins, la commission a pu *conclure que cette éducation spéciale devrait être faite par la famille*[2]. Mais diverses enquêtes ont malheureusement prouvé que la majorité des parents, — une majorité de 90 % — ne s'en soucient aucunement et laissent au hasard des conversations équivoques ou de mauvais livres le soin d'initier leurs enfants sur les lois de la vie. Lorsque tant de jeunes affrontent ainsi, par ignorance, les pires dangers physiques et moraux, l'école n'a-t-elle pas le devoir d'intervenir ?

Cette question posée depuis bien des années, est de plus en plus résolue par l'affirmative. Et, si certains procédés pratiques sont encore à l'étude, *l'unanimité* s'est faite, au sein de la commission, sur les points suivants :

Il ne s'agit pas d'introduire une nouvelle branche d'enseignement, mais de compléter quelques cours et de ne pas esquiver systématiquement toutes les questions que l'enfant pose naturellement sur ce sujet.

L'adolescent des deux sexes qui va quitter l'école doit connaître les lois de la reproduction, le développement normal de l'être vivant et de la famille humaine et quelques notions d'hygiène sexuelle. Il serait pour cela désirable de donner, dans les leçons de sciences naturelles, une idée nette de la reproduction et de l'étudier au même titre que les fonctions digestives ou respiratoires.

Mais un tel enseignement demande une sérieuse préparation des maîtres : car mettre de tels sujets entre les mains de professeurs qui ne les traiteraient pas avec tout le tact et la dignité nécessaires serait trop dangereux. Or, cette préparation n'existe pas encore. Il est courant de revêtir tout ce qui a trait à la fonction sexuelle d'un silence impérieux qui en fait pour l'enfant quelque chose de troublant et d'extraordinaire. Dès que l'on touche à ce domaine, on se tait, on se hâte de détourner l'attention, ou, ce qui est pis, on sourit d'une façon équivoque. C'est assez dire que le *corps enseignant doit être préparé à aborder ces questions avec simplicité, naturel et dignité.*

Disons d'abord que plusieurs écoles : Vevey, Neuchâtel, le gymnase scientifique de Lausanne, ont fait un pas vers la réalisation de ce programme : des causeries ont été données aux grands élèves par des médecins ou des personnalités qualifiées et cette initiative semble avoir été suivie de bons résultats.

La commission a transmis ces conclusions au Département de l'instruction publique et des cultes en priant cette autorité :

[1] Voir aussi l'article de M. H. P. paru dans le numéro du 31 janvier de l'*Educateur*.

[2] Elle a publié à l'intention des parents une excellente petite brochure intitulée : *Première éducation sexuelle*, 10 cent. En vente au Secrétariat romand d'hygiène sociale et morale, à Lausanne.

1° d'examiner la possibilité de rendre effective la préparation pédagogique complète des futurs professeurs et instituteurs par des cours, leçons ou causeries de pédagogie sexuelle aux Ecoles normales et à l'Université ;

2° d'inviter toutes les commissions scolaires à faire donner régulièrement pour autant que cela est possible, par un médecin pédagogue, une causerie sur l'hygiène sexuelle aux élèves des deux sexes quittant l'école dans l'année courante ;

3° de mettre à l'ordre du jour d'une prochaine conférence de district des instituteurs primaires, le sujet suivant : « De l'importance de l'attitude du maître en face des questions sexuelles. »

Dans une audience accordée à une délégation de la commission, le Département s'est montré très sympathique aux conclusions présentées et disposé à leur donner suite dans la mesure des possibilités. (*Communiqué.*)

CHRONIQUE GENEVOISE

Un journal pour la jeunesse. — Je viens de recevoir les deux premiers numéros du journal l'*Ecolier genevois*, qui est l'œuvre de quelques-uns de nos collègues. Le comité de rédaction est présidé par Mme Tissot, dont les ouvrages sont connus et grandement appréciés du public romand ; M. F. Lecoultre, régent à Chêne-Bourg, s'est chargé de l'administration. Cette publication comble une lacune signalée souvent, car s'il en est de semblables pour les adolescents, il n'existe rien ou presque rien pour l'enfance. Nous aurons l'occasion d'en reparler, mais nous voulons sans tarder l'annoncer et la recommander à nos lecteurs. Les deux premiers numéros renferment de délicates poésies, des morceaux de chant, des articles variés et intéressants sur les événements contemporains, la découverte du pôle sud, la construction d'un planeur, etc., des modèles de découpages, un roman et beaucoup de jolies choses encore ; tout cela bien à la portée du public d'enfants auxquels on s'adresse. Mme Hautesource, en particulier, dans l'amusante histoire de Kokolette qui voulait pondre des œufs de Pâques, leur parle comme elle seule sait le faire. La couverture est ornée d'une gravure portant la signature de notre collègue Francis Portier, l'auteur de l'Album de Grimentz, et représentant deux enfants en marche pour l'école ; elle est ravissante de mouvement et de grâce. R.

Union des instituteurs primaires genevois. — Section des messieurs. — *Assemblée du 18 mars.* — L'*Educateur* a déjà parlé du projet de l'Union sociale de Genève, concernant la mise en valeur des individualités que signalent des aptitudes remarquables. Ce projet nous a procuré le plaisir d'entendre, le 18 mars dernier, son principal auteur, M. le professeur A. Oltramare.

D'aucuns récriminent sans cesse, différant toujours d'agir. M. Oltramare ne se répand point en de prudhommesques discours. Il nous apporte les résultats d'un incessant travail. La fondation qui doit satisfaire aux besoins des boursiers est instituée et la brochure va paraître qui renseignera le public dont on sollicite l'appui financier.

Nous souhaitons voir appuyé cet effort vers une éducation plus démocratique. Car, qu'on le comprenne, c'est nécessité autant que justice. Le régime sous lequel nous avons vécu n'a pas dispensé l'instruction au point d'éviter un gaspil-

lage insensé de matériel humain. Les efforts particuliers tendent à obtenir, aujourd'hui, un meilleur rendement de nos institutions scolaires. Instruire les forces jeunes dont la société aura besoin demain, en épargnant et en augmentant leurs pouvoirs virtuels, tel est le but que l'on se propose par la sélection des individualités de valeur, par l'orientation professionnelle, par la réforme de notre éducation physique et intellectuelle.

Certes, l'Union sociale ne prétend point nous apporter la solution du problème social. Mais son projet n'est pas le palliatif dont des bourgeois sincères ou finauds voudraient plâtrer une société décadente. Il vient à l'heure juste pour aider à préparer cette organisation meilleure que l'humanité recherche si tumultueusement. E. L.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

France.

Le mouvement syndicaliste inauguré en 1919 risque de causer, parmi les associations françaises d'instituteurs, un schisme qui ne pourra que nuire à l'efficacité de leurs revendications. Voici en effet des renseignements que nous empruntons au *Petit Journal :*

Les instituteurs anticégétistes. — A la suite de la décision prise il y a quelques mois par la Fédération des Amicales de se transformer en Fédération de syndicats et d'adhérer à la C. G. T., un grand nombre d'Amicales d'instituteurs se sont reconstituées et ont décidé de se grouper en une Fédération qui restera absolument étrangère à l'action de la C. G. T. La nouvelle organisation a pris le titre de « Fédération Nationale des Groupements professionnels d'instituteurs et d'institutrices publics ».

Elle a tenu, le 1er avril, sous la présidence de M. Sennelier, directeur d'école à Paris, son congrès constitutif, auquel ont pris part environ 150 délégués venus de presque tous les départements.

Le congrès a décidé d'adhérer à la nouvelle fédération anticégétiste des fonctionnaires, au nom de laquelle, M. Betmale, rédacteur au ministère de l'Agriculture, a prononcé un discours éloquent, affirmant entre autres choses que les membres de la nouvelle fédération entendent être les serviteurs fidèles de l'idée nationale et réprouvent la dictature du prolétariat.

La séance du matin s'est terminée par l'adoption des statuts de la nouvelle Fédération.

Les instituteurs cégétistes. — Sous la présidence de M. Roussel, directeur d'école, à Paris, l'ancienne Fédération Amicale devenue la Fédération des Syndicats a tenu son congrès annuel au Palais de la Mutualité.

Après avoir entendu le rapport de M. Glay, le congrès a voté un long ordre du jour protestant contre les déclarations de M. Brousse qui « tendent à faire croire que la vie chère est la résultante des nombreux milliards votés par le Parlement pour venir au secours des fonctionnaires ».

M. Laurent, secrétaire de la Fédération des Fonctionnaires, a déclaré que la péréquation des traitements serait vraisemblablement réalisée au cours de l'année.

Dans sa seconde séance, le congrès a élaboré un projet de statuts de la direction d'école, dont les bases essentielles sont les suivantes :

Démonstration de la nécessité impérieuse de la direction d'école ; nécessité d'un certificat d'étude spécial à la direction basée sur la culture générale et sur l'expérience professionnelle ; nécessité du conseil des maîtres et d'une constante collaboration ; délimitation des pouvoirs et fixation précise des droits et devoirs de la direction d'école et du conseil des maîtres ; nécessité de la décharge de classes des directeurs et directrices d'écoles à effectif nombreux et à plus de six classes.

D'autre part, le congrès a demandé que les directeurs et directrices d'écoles soient représentés aux conseils départementaux de l'enseignement primaire.

Au cours de sa dernière séance, le congrès du personnel des écoles primaires supérieures professionnelles a approuvé la transformation de l'Amicale en syndicat et l'adhésion de ce syndicat à la Fédération des fonctionnaires.

Il a demandé que soit poursuivie énergiquement l'action déjà engagée par la Fédération pour obtenir du Parlement le vote du projet de péréquation des traitements remis récemment au ministre de l'instruction publique.

DIVERS

Traitements fribourgeois. — Le canton de Fribourg s'est donné il y a quelque temps une nouvelle loi sur les traitements des instituteurs. Ceux-ci sont fixés, pour les instituteurs des communes rurales, à un minimum de fr. 2900, 3000 et 3100, selon le nombre des élèves, et ceux des institutrices à fr. 2300, 2400 et 2500. Dans les communes urbaines de moins de 4000 habitants, le traitement minimum est de fr. 3800 pour les instituteurs et de fr. 3000 pour les institutrices ; dans celles dont la population dépasse 4000 âmes, les chiffres sont portés respectivement à fr. 4500 et fr. 3500. La prime d'âge va de fr. 250 à fr. 1000 pour les maîtres et de fr. 200 à 800 pour les maîtresses, maximum obtenu au bout de 16 ans. Seuls les maîtres et maîtresses pourvus du brevet définitif y ont droit ; on sait en effet que, au sortir de l'Ecole normale, nos collègues fribourgeois ne reçoivent qu'un brevet provisoire, qui doit être confirmé par une série d'examens à subir, suivant les résultats du premier, un, deux, trois ou quatre ans après l'entrée en fonctions, et basés sur des études et des travaux personnels.

Aux chiffres indiqués pour les écoles rurales viennent naturellement s'ajouter les avantages en nature (logement, jardin, etc.). Ces avantages ne sont pas obligatoires pour les écoles urbaines, mais la plupart des villes donnent une indemnité spéciale.

Les honoraires légaux payés par l'Etat pour les cours complémentaires varient aussi suivant l'importance des localités.

BIBLIOGRAPHIE

Le Petit Botaniste romand, par le Dr A. Monard. Les plantes et les arbres déterminés par la méthode simple. Premiers exercices pratiques de botanique à l'usage des écoles primaires et secondaires. — La Chaux-de-Fonds ; chez l'auteur.

La détermination des plantes est un exercice d'observation très utile, qui a l'avantage d'être opéré à l'aide d'un guide autre que le maître, et qui permet le travail individuel, très nécessaire dans les classes à plusieurs degrés. Les résultats de cet exercice sont toutefois subordonnés à la valeur du guide que l'on propose à l'élève. Les « flores » traditionnelles sont le plus souvent trop compliquées et coûteuses. C'est ce qui a engagé M. le Dr A. Monard à éditer, sous les auspices du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, une petite flore analytique très simple permettant de déterminer sûrement 450 plantes de la région du Jura et du Plateau suisse. La méthode adoptée paraît être, autant qu'un profane en peut juger, la seule qui soit de nature à convenir à des enfants de douze à quinze ans. Le canton de Neuchâtel vient de donner à ce charmant petit ouvrage une consécration officielle en l'introduisant dans ses écoles primaires, à titre de manuel obligatoire et gratuit.

Nous pensons que le *Petit Botaniste romand* pourrait rendre de précieux services dans les Ecoles primaires supérieures vaudoises ainsi que dans les écoles secondaires, c'est-à-dire dans les établissements où la botanique fait l'objet d'une étude spéciale. Dans les classes primaires proprement dites, par contre, le point de vue biologique, qui base l'étude des êtres sur celle du milieu où ils vivent et des communautés vivantes, permet l'enseignement le plus vivant et le plus éducatif (à la condition qu'il n'y ait pas de « leçons à apprendre ! ». Il n'exclut pas les exercices de détermination, mais ceux-ci ne sauraient prendre la place de la leçon de chose, qui fait de l'observation un moyen d'éducation du raisonnement, en établissant de constants rapports de cause à effet dans l'étude de la conformation des êtres et de leur adaptation au milieu ambiant. E. B.

Petit à petit. Premier livre de lecture, par deux sœurs. Dix-huitième édition revue par leurs filles. — Lausanne, Georges Bridel & Cie, éditeurs.

Ce petit ouvrage, qui a rendu de précieux services à nos écoles dans les années antérieures, est basé sur un point de vue aujourd'hui dépassé. En comparant les premières leçons à celles des ouvrages plus récents poursuivant le même but, on ressent mieux la lacune de l'absence d'un centre d'intérêt concret et d'illustrations. Par contre, à mesure que l'enfant apprend à lire, la matière du *Petit à petit* s'enrichit, et devient tout à fait pédagogique dès que l'élève est à même de quitter les phrases détachées pour les textes complets. C'est dire que *Petit à petit* continuera à rendre de bons services comme manuel auxiliaire.

Nous nous plaisons du reste à signaler quelques améliorations très utiles apportées à cette dix-huitième édition ; quelques poésies nouvelles ont été insérées, des termes vieillis enlevés, d'autres, comme l'automobile, l'aéroplane, introduits. Dans les premières leçons, on a inséré des exemples en écriture anglaise. Bref, on a cherché à rajeunir l'ouvrage. E. B.

La Didattica, par Giovanni Vidari, professeur à l'Université de Turin. Ulrico Hoepli, éditeur, Milan. 7 lires 50.

La série d'ouvrages publiés par M. Vidari témoigne de la vitalité de la jeune école italienne et de l'intérêt que les intellectuels les plus raffinés du royaume prêtent aux questions d'éducation.

Avec *La Didattica*, l'auteur aborde les problèmes pratiques que ses livres

antérieurs avaient posés sur le terrain de l'histoire de l'éducation d'abord, puis de la théorie en général. Rappelons que ces ouvrages ont pour titre : *I date della pedagogica* et *Le teoria dell' educazione.*

Nous les signalons tous trois à ceux de nos lecteurs qui lisent l'italien.

PARTIE PRATIQUE

POUR CEUX QUI DÉBUTENT DANS L'ENSEIGNEMENT

Soyons précis.

Le fléau de notre enseignement encyclopédique et hâtif, c'est l'*à peu près.* Très rares sont les connaissances précises chez nos élèves. Or la *précision* soulage la mémoire parce que l'intelligence retrouve avec facilité les notions qu'elle a nettement et clairement comprises. Et puis la précision seule est éducative. Elle satisfait réellement et pleinement l'esprit, elle le nourrit et le développe, tandis que le flou et le vague l'habituent à se contenter d'apparences et ne lui servent qu'une viande creuse.

Le lac de Genève, me disait-on dans un examen, régularise et purifie les eaux du Haut-Rhône.

La formule est parfaite et même précise, mais la précision des formules n'implique pas la précision de la compréhension. Comment s'opère cette régularisation qui a la plus grande importance, puisqu'elle annihile, pour les cours moyen et inférieur du fleuve, les crues d'amont ; puisqu'elle rend au Rhône, en période de basses eaux, l'eau emmagasinée par le lac durant les crues ?

Aucune candidate n'avait la plus petite idée du processus de l'opération. Toutes avaient retenu le mot *régularisation* et s'en étaient tenues là.

La question de *purification* n'était pas mieux comprise. Toutes savaient pourtant l'effet que produit le repos sur l'eau trouble que contient un verre. Mais aucune n'avait pensé à élucider le mot *purifier* par un travail de réflexion, pourtant simple et élémentaire.

Remarquons que ces notions ne sont pas de simples curiosités. Elles ont une importance très grande, car elles expliquent la formation des deltas, des cônes de déjection des torrents et, dans le passé, le comblement des lacs, des modifications souvent importantes dans la forme et la nature des rivages, la formation des houillères avec la succession des couches de charbon et des couches stériles, etc. (*Journal des instituteurs.*)

LA COMPOSITION FRANÇAISE AU DEGRÉ MOYEN

*Mme Cantova a raconté dans l'*Educateur *du 19 avril et du 3 mai 1919 la « course aux souvenirs » qu'elle fit au printemps dernier avec ses élèves, âgés de 9 à 11 ans. Cette course donna matière aux compositions suivantes. Sur la méthode employée, voir notre numéro du 23 août 1919.*

Notre course à Chillon.

Du 13 mars. — Le départ. — D'Aigle a Roche.

A huit heures, nous étions sur le pont de la Grand'Eau. Nous consultons le

poteau indicateur. Il y a 10,5 km. jusqu'à Villeneuve. Il est huit heures, dix minutes. En route ! Nous regardons à droite et à gauche. Nous parlons des pierres druidiques. Nous admirons une maison bernoise. Nous arrivons aux ornières romaines. René raconte l'histoire des Romains et des Germains. Nous voyons le banc de Napoléon. Contre la montagne, la grotte à l'ours s'ouvre toute grande. A la Coche, la scierie de marbre marche. La scie grince. Le sable tombe comme de la pluie. Voici Roche. Maintenant, nous allons à la découverte.

Du 19 mars. — De Roche a Chillon.

Roche est situé au pied de la gorge de l'Eau-Froide. Une mine saute dans la carrière. Le câble des bois va et vient. L'usine à ciment marche. La cheminée fume. Nous entendons le bruit des machines. Nous arrivons à Rennaz. Nous voyons un château moderne. Dans la plaine, les travaux de drainage avancent. Voici Villeneuve. Il y a encore d'anciens murs couverts de lierre. Nous nous arrêtons près de l'ancien hôpital. Robert raconte l'histoire d'Aymon de Savoie. Nous marchons au bord du lac. Nous voyons le Jura, le Jorat, les Préalpes, les Hautes Alpes. Le lac est comme une belle nappe bleue. Notre pays est magnifique. C'est un vrai paradis. Nous arrivons à Chillon. Halte !

Du 24 mars. — Le Diner.

Nous nous installons dans le bois de Chillon. Nous dînons par groupes. Chaque groupe occupe un banc. Les bancs sont étagés contre la pente. Nous avons une faim de loup. Nous déballons nos provisions. Fanny a perdu son cervelas. Germaine a cassé sa bouteille. Nous partageons notre dîner avec elles. Un écureuil gambade sur les sapins. Il semble nous dire : « Bon appétit ! »

Du 26 mars. — La Visite au Chateau. — Les Souterrains.

Le château est entouré d'eau. Nous passons sur le pont-levis. Nous voyons la herse. Nous entrons dans la première cour. Nous examinons les chemins de ronde. Voici les souterrains. Ils sont creusés dans le rocher. Des piliers soutiennent la voûte. Des portes s'ouvrent sur le lac. Une échelle conduit au sous-sol. Le gibet existe encore. A côté, il y a un lit de pierre. Le condamné y passait sa dernière nuit. Ce souvenir nous fait mal au cœur. Des anneaux sont fixés aux piliers. On y attachait les prisonniers. Bonivard, un Genevois, y resta quatre ans. Les caveaux du château d'Aigle sont affreux. Le seigneur d'Aigle était plus cruel que celui de Chillon.

Du 28 mars. — Les Cours. — Le Donjon.

Nous visitons les cours. Voici le Donjon. Au moyen âge, il était crénelé. Mais il est moins beau que celui d'Aigle. Il n'est pas en marbre. Il n'a pas une seconde tour ronde. Nous allons sur un chemin de ronde. Nous entrons dans une tour de défense. Nous y trouvons des chaînes et un carcan. En sortant nous voyons le glacis. Il défendait le donjon. Nous allons voir la chapelle romane. Il y a d'anciennes peintures sur la voûte et sur les murs.

Du 2 avril. — Les Salles du Chateau.

Nous entrons dans la grande cuisine. La cheminée est énorme. Le foyer est garni d'anciens ustensiles. Un feu brûle. La salle est meublée de tables et de bahuts

antiques. Voici la salle de justice. A côté, nous voyons la chambre et le poteau de torture. Nous allons ensuite dans la salle des chevaliers. Les murs sont ornés des armoiries des baillis bernois. Le plafond est très beau. Il a des caissons. Les meubles sculptés sont en bois de chêne. Nous voyons encore la chambre du duc, Les murs sont décorés de vieilles peintures.

Du 3 avril. — La Représentation de la Féodalité.

Nous allons maintenant tous dans la salle de justice et de réception. Le duc Pierre et la duchesse Agnès attendent leurs vassaux. Les seigneurs forment un cortège. Chaque dame pose la main sur le poing de son seigneur. Ils arrivent devant le duc. Chaque seigneur se met à genoux. Il rend hommage à son suzerain. Le duc Pierre arme un chevalier. Il lui donne un fief.

Les hommes libres et les serfs sont debout au fond de la salle. Ils chantent : « Le vaillant comte Pierre ».

Un page annonce l'arrivée des troubadours. Ceux-ci font la révérence. Ils récitent des poésies.

Le comte de Gruyère entre. Les serfs se moquent de lui. Ils lui chantent sa chanson. Il est honteux. il veut partir pour la Croisade. L'évêque le bénit. Les Croisés crient : « Dieu le veut ! » Les filles pleurent.

Du 5 avril. — Le Retour.

Il est 2 1/4 h. Nous n'avons pas le temps de faire le tournoi et le jugement de Dieu. C'est bien dommage. Voici le tramway. Nous y montons. Nous sommes serrés comme des sardines dans une boîte. Nous descendons à Villeneuve. En route pour Roche. Ici, nons goûtons. Le thé nous donne du courage. Les garçons forment une armée. Ils marchent comme des soldats. Les filles les imitent. Nous sommes bientôt à Aigle. Quelle belle journée ! Nous voudrions bien faire encore une course-leçons. Nous irons peut-être à Saint-Maurice.

L. Cantova-Chausson.

RÉCITATION

Au travail.

Allons, Jean, vite à l'école,
Laisse-là ton oreiller,
Le coq chante, l'oiseau vole :
C'est l'heure de travailler.

Tout se dore à la lumière,
Les bois, le champ, le hallier,
Les vitres de la chaumière :
C'est l'heure de travailler.

Le toit du boulanger fume ;
N'entends-tu pas ferrailler
Le forgeron sur l'enclume ?
C'est l'heure de travailler.

Les bœufs tirent la charrue
Que mène le métayer ;
Le facteur est dans la rue :
C'est l'heure de travailler.

Qu'on soit paysan, notaire,
Grand savant, simple écolier,
Pour tout le monde sur terre
C'est l'heure de travailler.

(*Communiqué par M. Métral.*) Alexis Noel.

Notre terre.

Le roc et la forêt défendaient contre l'homme
Le sol dur habité par les bêtes sauvages.
L'homme a fondé son champ et sa famille,
Disputant aux saisons sa nourriture.
Cette terre stérile, nos pères l'ont fendue
De leurs labours et de leurs tombes.
Entre la double motte où le coutre s'enfonce
Ils ont semé la graine au vent de la montagne,
Et la hotte a versé le fumier de l'étable
Sur le sol gras et noir où dormait la semence.
L'aile courbe des faux a brillé dans les herbes.
Les femmes en chantant ont entassé l'andain,
Et nous avons porté sur nos fronts la récolte.
Les bûcherons ont fait sonner la hache
Dans la forêt touffue où chante la mésange.
Ils ont construit la maison près de l'eau.
Chacun la mit comme la borne au bord d'un champ.
Et la terre aujourd'hui fleurit et fructifie.
C'est mon père, c'est moi, qui l'avons faite ainsi.
Notre terre est l'acquêt d'une longue énergie.

RENÉ MORAX, *Tell.*

ARITHMÉTIQUE

Degré supérieur.

5 % — 15 %.

5 % = la moitié de 10 %.

Pour trouver le 5 % d'un nombre, on prend la moitié du 10 %.

A. CALCUL ORAL.

1. Quel est le 5 % de :
Fr. 800 — fr. 1400 — fr. 2000 — fr. 960 — fr. 84 — fr. 420, etc. ?

2. Cherchez le 5 % de :
120 m. — 360 l. — 880 g. — 320 kg. — 48 m. — 72 l., etc.

N. B. — En France, on compte volontiers par *sous*, c'est-à-dire par pièces de 5 centimes. On dit d'un journal qu'il coûte 4 *sous*, au lieu de 20 centimes; du vin, qu'il vaut trente *sous* le litre, au lieu de fr. 1,50. Or, un *sou*, ou 5 centimes, est le 5 % d'un franc. C'est ce qu'on appelle le *sou du franc*. Il devient ainsi faisant très facile de calculer le 5 %, même pour les gens peu habiles. Le 5 % de fr. 48 = 48 *sous* ou fr. 2,40 ; le 5 % de fr. 106 = 106 *sous* ou fr. 5,30, etc.

15 % = 10 % + 5 %

On trouve le 15 % d'un nombre en prenant le 10 %, puis en y ajoutant le 5 %, c'est-à-dire la moitié du 10 %.

Ainsi, le 15 % de 420 = 42 (10 %) + 21 (5 %) ou 63.

3. Calculez le 15 % de :

200 fr. — 320 fr. — 1000 fr. — 1400 fr. — 960 fr. — 280 fr. — 42 fr. — 64 fr. — 108 fr. — 60 fr. — 8 fr., etc.

4. Quel est le 15 % de :

600 l. — 140 g. — 260 kg. — 560 m. — 16 m. — 24 l. — 32 g., etc.

B. Calcul écrit.

1. J'achète 12 volumes à fr. 3,75 l'un. Combien devrai-je payer si le libraire me fait 5 % d'escompte ? (R. fr. 42,75.)

2. Un vase contenait 4280 l. de vin nouveau. On le vend, au transvasage, à raison de fr. 1,50 le litre de vin clair. Combien retirera-t-on de cette vente, s'il y a 5 % de déchet ? (R. fr. 6099.)

3. J'achète 3 paires de chaussures, marquées : la 1re fr. 28,50 ; la 2e fr. 31,70 et la 3e fr. 29,80. Combien devrai-je débourser si, à cause de la hausse, le marchand me fait payer 15 % de plus que le prix de facture ? (R. fr. 103,50.)

4. Un fût de vin de Bordeaux de 225 l. a coûté fr. 360. Les frais de transport et les droits de douane se sont élevés au 15 % de cette somme. A combien revient le litre de vin ? (R. fr. 1,84.)

5. Une pièce de terrain rectangulaire longue de 51,2 m. et large de 37,5 m a été payée fr. 3840. Les droits de mutation et les frais se sont élevés au 5 % de cette somme. A combien revient l'are de ce terrain ? (R. fr. 210.)

6. Un fromage de 60 kg. a coûté fr. 3,20 le kg. J'en revends 2/5 avec un bénéfice de 15 %, 1/3 au prix coûtant et le reste avec 5 % de perte. Combien ai-je gagné ? (R. fr. 8,96.)

F. M.

ÉDUCATION CIVIQUE ET CULTURE NATIONALE

Gustave Ador (Suite.)

IV. Applications

a) Reprendre chacune des idées ci-dessus [1] et chercher quelle application pratique l'écolier peut en faire : 1° actuellement dans sa vie d'enfant ; si la classe pratique le self-government, cette recherche revêtira un intérêt particulier. 2° plus tard, quand il sera un citoyen.

b) Demander aux élèves d'apporter en classe tous les portraits, photographies, cartes postales, journaux illustrés, etc., concernant le sujet ; en faire une petite exposition.

c) Lecture. — **L'agence des prisonniers de guerre.**

Ce petit édifice aux bureaux improvisés (le musée Rath), avec des tables de bois blanc, rempli à craquer, et qu'un écrivain autrichien, Stefan Zweig, a surnommé le « cœur de l'Europe », qu'il en a donc accueilli des paroles d'inquiétude et de souffrance, des appels à la pitié, des plaintes désolées, et des cris, de simples cris de douleur, — vaste effusion où d'innombrables voix se faisaient entendre ! Et c'est de là que sont partis tant de conseils, de renseignements, de

[1] Voir l'*Educateur* du 3 avril 1920.

consolations, et les trois mots sublimes qui, adressés à une mère, à une femme, disaient : « Il est vivant ! » Ailleurs la haine faisait rage, le sang coulait par ruisseaux, la destruction était acharnée ; ici, l'homme n'était plus un loup pour l'homme, mais de nouveau un ami.

C'est dans cette intention de profonde et poignante charité que travaillaient les centaines d'employés de l'Agence. Pour la plupart ils étaient des volontaires, venus de toutes les classes de la société, avides de « faire quelque chose » au milieu de la catastrophe et n'admettant pas que leur neutralité fût une indifférence. Comme l'a dit un des premiers inspirateurs de la Croix-Rouge, « il peut y avoir une neutralité quand il s'agit de faire des blessures ; il n'y en a plus quand il s'agit de les panser ». Avec une patience admirable ces hommes et ces femmes, entassés dans des salles étroites, se sont consacrés à ce labeur, le poursuivant parfois tard dans la nuit, emportant des dossiers chez eux pour y faire travailler leurs enfants, obsédés par le malheur gigantesque contre lequel ils luttaient de toutes leurs forces. L'agence n'était pas une administration comme n'importe quelle administration. Aux yeux de ses collaborateurs, et pour eux-mêmes, elle avait une vertu morale et presque de rachat. Elle les faisait participer à la souffrance universelle. Bien des larmes, au cours d'un travail quotidien et acharné, ont coulé sur une lettre, sur une fiche, à l'évocation d'un mort inconnu, d'une famille en deuil, qu'on ne verrait jamais.

Au centre de cette œuvre fervente, M. Gustave Ador était le maître respecté de tous, l'animateur merveilleusement actif, toujours lucide devant les multiples problèmes qui se posaient, rapide à déblayer l'inutile pour saisir l'essentiel. Et, malgré la charge grandissante de son labeur, malgré l'horreur des angoisses qui retentissaient en lui, il gardait le calme, la fermeté d'un grand chef, la conviction qu'il fallait travailler, continuer, aboutir. Sans doute sa bienveillance naturelle dut s'attrister bien souvent, mais il sut opposer son sourire et sa foi aux difficultés et aux inquiétudes. C'est cette personnalité optimiste et entreprenante qui a fait rendre à l'agence des prisonniers tous les services dont elle était capable. M. Ador dont la bonté s'élargissait à mesure que le monde y faisait davantage appel, montra combien un sentiment profond retrempe la volonté : il ne s'arrêtait d'écrire et de commander que pour recevoir tous ceux que l'incertitude poussait vers lui ; tous ceux qui lui prenaient un temps déjà trop court, et oubliaient que leur douleur, si cruelle à leurs yeux rougis, n'était pas la seule, mais qu'il y en avait des milliers d'autres, des centaines de milliers, des millions qu'il fallait secourir.

Il est émouvant de se représenter ce que ce nom, *Ador*, évoque avec ses quatre lettres dans l'âme d'innombrables malheureux. C'est ce nom, net et lumineux, qui les a rassurés : prisonniers dans les camps, paysannes au fond des villages perdus, personnages éminents dans les capitales. Tous étaient sur le même rang d'ignorance et de chagrin. Tous voulaient savoir, écrire, envoyer des colis, et il leur semblait que le renseignement viendrait d'Ador, que la lettre serait expédiée par Ador, que la miche de pain ou le paquet de tabac passerait entre les mains d'Ador. Ces quatre lettres ils voyaient en elles le symbole à la fois de leur misère et de leur espérance.

d) Dictées (ou Lectures). — *a)* **Gustave Ador et ses électeurs.** — I.

Les électeurs ont toujours été flattés de voter pour M. Ador. C'est qu'ils se retrouvaient en lui, mais en beau. Leurs meilleures qualités, il les a harmonisées dans sa personne. Jamais homme ne fut un interprète plus spontané, plus naturel des siens. Sa stature que l'âge fait ressembler à celle d'un patriarche mais qui demeure élégante et droite, sa parole claire, facile, sa bonhomie, qu'ils n'ont pas toujours, sa bienveillance à laquelle ils peuvent recourir, leur plaisent. Son prestige les satisfait profondément. Et lui qui possède un sens très net de l'opinion aime à se retrouver parmi ses compatriotes. Il apporte à leur parler, et même aux plus modestes, la même aisance qu'à entretenir les grands de la terre.

II. — M. Ador a toujours été un chasseur passionné. Au début de sa carrière et encore lorsqu'il était chef du gouvernement genevois, il aimait s'en aller avec ses chiens et son fusil dans la campagne. Quand il avait tiré quelques lièvres et que sa course au soleil lui avait donné soif, il s'asseyait sous la tonnelle d'un cabaret villageois. Et, reconnu ou non, il causait d'une table à l'autre, écoutait la sagesse rustique, partageait son demi-litre de vin blanc. Il ne faut voir là aucune recherche de popularité facile, mais un goût de sociabilité humaine, et aussi le désir de s'informer et de faire comprendre, en retour, son idée. Pas de concessions ou d'hypocrisie dans les rapports de cet homme et de son milieu, mais une cordialité réciproque. De telles matinées d'automne, dont la brume légère, durant ses promenades, estompait ses heureux projets d'avenir, l'ancien président du Conseil d'Etat les évoque peut-être encore. Et sans doute aussi quelque vieillard en quelque village, le dimanche, d'une voix avantageuse et le geste large, s'écrie, au milieu de ses auditeurs : « Ador, tenez, il s'est assis là. Je lui ai dit tout ce que je pensais ! Et nous avons trinqué... »

b) **Gustave Ador tireur.**— M. Ador est un tireur émérite — et cela est proprement helvétique. Aussi bien qu'un Confédéré de Schwyz ou des Grisons, il a couru les tirs cantonaux et fédéraux, ces assises d'une démocratie d'origine héroïque. Agenouillé, la carabine bien ajustée à l'épaule, retenant son souffle, visant de son œil clair la cible à trois cent mètres, dans l'odeur de la poudre, du bois frais et des branches de sapin, quelle silhouette de Suisse véritable ! Aucune nervosité, la tête est lucide, la vue est nette et il touche le but qu'il veut. Et il remporte les prix que comporte l'usage : couronnes de chêne, couronnes de laurier, coupes d'argent, dont il s'enorgueillit encore aujourd'hui. Ensuite, dans la vaste cantine qu'enfument les pipes, assis au milieu des concurrents qui vantent leurs « cartons », ce magistrat, en attendant de présider des congrès et de parler à l'Europe, écoute la foule, la foule bruyante, bigarrée des louables cantons.

c) **Le président de la Croix-Rouge.** — Si M. Ador a su donner au Comité international une telle envergure, c'est peut-être, outre ses qualités de clarté et de décision, parce qu'il a toujours suivi la progression des circonstances. Il n'est pas un calculateur qui combine à l'avance les moyens d'arriver, et qui met en jeu les influences et les événements pour faire surgir les résultats. Est-il même ambitieux ? N'est-il pas plutôt un homme qui répond avec bonne volonté aux appels de la vie. Là où il y a un devoir, il ne se dérobe jamais. La guerre lui ouvre tout à coup des perspectives immenses ; il ne se sent ni intimidé ni écrasé ; il est prêt, il ne recherche pas les responsabilités, il les accepte. Et ce

caractère simple et sincère, ce courage paisible et cette endurance physique lui permettent d'accomplir le destin qui s'offre. Sans ostentation, sans bluff, il fait du Comité international de la Croix-Rouge une autorité morale de premier ordre. Il semble, à observer cet homme si doué, à considérer son égalité d'humeur — disons mieux : son égalité d'âme — que tout lui soit facile, même les grandes choses.

e) Composition Française. — **Il ne suffit pas qu'une idée soit juste pour qu'elle triomphe.** — *Tirer cette vérité du morceau ci-dessous, puis la faire développer librement.*

Un homme impressionnable et généreux, Henri Dunant, troublé par les souffrances qu'il avait soignées sur les champs de bataille durant la guerre d'Italie, et un autre, chrétien méthodique et prudent, Gustave Moynier, conçurent ensemble un chapitre inédit du droit des gens. Sans mandat, sans autorité reconnue, ils déclarèrent que le « blessé » était neutre, et cette idée si féconde et si simple, ils se mirent en tête de l'imposer au monde. A Genève même où trois autres amis s'étaient joints à eux, aucun pouvoir officiel ne les appuyait. Mais ils se consacrèrent à leur dessein privé avec un zèle et une intelligence si admirables qu'ils finirent par le transformer en une institution internationale.

On n'est que trop enclin à croire qu'une idée bienfaisante emporte avec elle sa réalisation et qu'il suffit de la concevoir pour qu'elle s'accomplisse. Ce n'est pas vrai. Sa générosité même la rend suspecte, et si utile qu'elle soit à l'humanité, elle rencontre l'incrédulité, la moquerie, la paresse des hommes. Il a fallu définir cette magnifique pensée charitable, puis la réaliser à travers des incompréhensions, des rivalités et l'inertie. Mais enfin devant l'obstination de ses promoteurs, les gouvernements et les peuples en vinrent à s'émouvoir. Le principe qu'on devait reconnaître aux blessés une qualité particulière et les protéger par un signe spécial, la croix écarlate, inverse du drapeau suisse, ce principe d'abord philanthropique, puis juridique, fut admis dans le monde entier.

PAGES CHOISIES D'ÉCRIVAINS NATIONAUX

Davel.

Le génie qui protège ce peuple l'a vu faible, courbé devant ses maîtres, n'ayant eu à mériter d'aucune grande cause, ni de la liberté ni de la foi, portant facilement le joug, et même avec reconnaissance; pourtant bon, et guidé par une naturelle aversion pour la duplicité et la violence, vers une vie honnête, tout à fait belle quand la fermeté s'y rencontre, et à laquelle il n'a manqué, pour fournir quelques-uns des plus grands caractères de l'histoire, qu'un peu d'esprit d'entreprise, de l'audace. Alors il lui a suscité un héros, celui que Gleyre nous a peint comme par une divination, l'austère et tranquille soldat, né au milieu des champs, voyant dès son enfance des choses que les autres ne voient pas, prédisant le succès dans la bataille quand les autres désespèrent, rentrant au simple foyer pour juger les différends de ses voisins, mourant en homme qui n'a pas de souci humain, et toujours prophète, voyant, quand son pays ne savait que penser de lui, que sa mort servait ce pays. Encore n'a-t-il pas tout vu : la victime doit souffrir, ignorer, n'avoir aucun orgueil. Il n'a pas su que l'âme idéale du peuple

vaudois s'était incarnée en lui, et que tout cet héroïsme sans tache rachetait tout autant de siècles coupables de n'avoir aspiré à rien, de ne s'être gardé le mérite de rien, puisqu'ils avaient fait tout par commandement. Le héros d'un peuple un peu railleur, c'est l'homme qui a accompli une des plus belles folies de l'histoire, le soldat qui est allé à la bataille pour ainsi dire seul et sans armes, n'écoutant que lui-même et cette autre âme qui plane sur sa vie. Par là, l'histoire de Davel cesse d'être vaudoise pour intéresser l'humanité même et encore des régions surhumaines. Pour tous ceux qui voient dans l'histoire l'homme moitié mené moitié menant, l'apparition de Davel est plus du domaine de ceux qui regardent les étoiles et demandent pourquoi, que de ceux qui, devant les chemins des avalanches, s'étonnent, s'interrogent et s'écartent.

Alfred Millioud, *Le Pâturage de Niédens*, pp. 83 à 85.

Cf. sur le même sujet, les belles pages d'Henri Warnery, *Le Chemin d'Espérance*, pp. 269 à 273, et de Samuel Cornut, *Le Testament de ma jeunesse*, pp. 80 à 92.

SOLUTION DU PROBLÈME POUR LES MAITRES

PARU DANS NOTRE NUMÉRO DU 6 MARS 1920

Sur un plan circulaire parfait, en position horizontale, l'eau prendra, cela se conçoit, la forme d'un segment sphérique. Nous connaissons le rayon de la base de ce segment, soit 500 mètres ; il s'agit d'en trouver la hauteur, ou, si l'on veut, l'épaisseur au centre. Un des rayons de notre table et le rayon terrestre qui en relie le centre au centre de la terre sont les deux petits côtés d'un triangle rectangle dont nous trouvons aisément l'hypothénuse. Admettant 6370 km. comme un rayon terrestre, nous trouvons que le grand côté surpasse ce rayon de 0,01965 m. L'eau aura donc au milieu de la table une profondeur de 19,65 mm., et la table elle-même une surface de 785 400 m².

Le volume d'un segment sphérique s'obtient, comme on sait, en divisant par deux le volume du cylindre qui aurait pour base la base du segment, et pour hauteur la hauteur du même segment, pour y ajouter encore le volume d'une sphère ayant pour diamètre la hauteur du segment. Dans le problème qui nous occupe, cette petite sphère étant tout à fait négligeable, nous ne tenons compte que du premier de ces éléments, soit du cylindre :

$$\frac{785\,400 \text{ m}^2 \times 0.01965 \text{ m.}}{2} = 7716{,}5 \text{ m}^3 = 7\,716\,500 \text{ litres d'eau.}$$

E. Farron, Tavannes.

M. Fromaigeat, à La Chaux, près les Breuleux, nous a envoyé une solution juste.

PENSÉE

Combien accusent leurs élèves d'être sots, bornés, paresseux, dépravés, alors qu'eux-mêmes manquent d'amour, de dévouement, de travail, proposent des tâches disproportionnées aux forces. E. Dévaud.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

VAUD

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS. — **St-Sulpice** : fr. 2500, logement, jardin et plantage; 27 avril. — **Moudon** : fr. 2850 pour toutes choses; 27 av. — **Lovatens** : fr. 2400, logement, jardin et plantage; 27 avr. — **Le Pont** : fr. 2400, logement et fr. 20 d'indemnité pour plantage; 27 avr. — **Pully** : fr. 3200 à 3700 pour toutes choses. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Ne se présenter que sur convocation; 27 avr. — **Donneloye** : fr. 2400, logement et plantage; 27 avr. — **Gressy** : fr. 2500, logement et jardin; 27 avr. — **Mézières** : fr. 2400, logement, jardin et plantage; 30 avr. — **Yvonand, La Mauguettaz** : fr. 2400, logement et jardin; 30 avr. — **Bex, Le Châtel** : fr. 2400, plus 4 augmentations de fr. 50 (après 5, 10, 15 et 20 ans) : logement, jardin et verger : 30 avr. — **Sergey** : fr. 2400, logement, jardin et plantage; délai : 30 avril. — **Grancy** : fr. 2400, logement, jardin et plantage, 10 stères de bois et 100 fagots à charge de chauffer la salle d'école; délai : 30 avril.

INSTITUTRICES PRIMAIRES. — **Montrichier** : fr. 1700, logement et jardin; 27 avr. — **L'ISLE** : fr. 1700, logement et jardin. — **Ecublens** : fr. 1700 et avantages légaux; 27 av. — **Grandcour** : fr. 1700, logement et fr. 40 pour jardin; 27 avr. — **Rolle** : fr. 1700, indemnité de logement de fr. 400 et augmentations de fr. 30 tous les 4 ans; 27 avr. — **Aigle** : fr. 2050 à 2300, pour toutes choses; 27 avr. — **Bussigny s. Morges** : fr. 1700, indemnité de logement de fr. 360 et de fr. 20 pour plantage; 27 avr. — **Duillier** : fr. 1700, logement et jardin; 30 avr. — **Crissier** : fr. 1700, logement ou indemnité, jardin ou indemnité obligation de résider dans la commune; 30 avr. — **Mont s. Rolle** : fr. 1700, logement et indemnité de fr. 20 pour jardin; 30 avr. — **Orbe** : fr. 2050 à 2250 pour toutes choses; ne se présenter que sur convocation; 30 avr. — **Lavigny** : fr. 1700, logement et jardin : 30 avr. — **Correvon** : fr. 1700, logement et jardin; 30 avr. — **Curtilles** : fr. 1700, logement et jardin; 30 avr.

MAITRESSES SPÉCIALES. — **Prangins**, *classe semi-enfantine* : fr. 1300, plus fr. 300 d'indemnité de logement; 27 avr. — **Fontaines**, *travaux à l'aiguille* : fr. 300 pour toutes choses; 23 avr.

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet. Le même pli peut renfermer plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

AVIS

Les places de travail attribuées à la Suisse dans le laboratoire scientifique de l'Institut Mosso, au Col d'Olen (3000 m. d'altitude), sont encore libres et offertes aux personnes qui voudraient les utiliser cette année.

On peut se procurer auprès de la Chancellerie du Département fédéral de l'Intérieur les dispositions réglementaires sur l'utilisation de ces places.

Les demandes d'inscription doivent être adressées, jusqu'au 1er mai prochain, au président de la Commission de surveillance, M. le prof. Dr Léon Asher, Bernastrasse, 47, à Berne.

Berne, le 6 avril 1920.

Département fédéral de l'Intérieur.

L'Asile du Châtelard sur Lutry cherche une **institutrice** diplômée ayant déjà une certaine expérience. Adresser les offres au président du comité, M. le pasteur Ch. Siordet, à **Belmont sur Lausanne**.

VÊTEMENTS coupe moderne

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS
LAUSANNE
Place & rue du Pont

COSTUMES SPORT
Manteaux de pluie
Toute la Chemiserie

10 % Au comptant, escompte aux instituteurs de la S. P. R.
Prix en chiffres connus

Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande
paraissant 2 fois par mois.

Abonnement : 5 fr. Le numéro : 25 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire : **N° du 10 avril :** VIIIe Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. — Le suffrage féminin et les femmes : Clara Ragaz. — Le féminisme dans les Grisons. — Lettre de Hollande : P. de H. — Variété : Psychologie et suffrage féminin : Marg. Evard. — Une vie et un exemple, Susan B. Anthony (1820-1906) : E. Gd. — De ci, de là... — Notre bibliothèque. — A travers les Sociétés féministes et féminines.

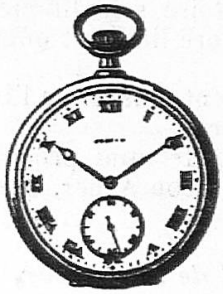

ZENITH

Dernier progrès de l'horlogerie moderne.

En vente chez les bons horlogers.

Demandez catalogues illustrés par fabrique de montres Zénith au Locle, Dépt F.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE. — E. VISINAND, éditeur responsable.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LVIme ANNÉE — No 17. LAUSANNE, 24 avril 1920.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: **A. Roulier**, instituteur, la Rippe.
JURA BERNOIS: **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE: **W. Rosier**, Professeur à l'Université.
NEUCHATEL: **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames: location à l'année.

Solde de la place disponible : 1 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie : Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.

LIBRAIRIES PAYOT & Cie

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux.

Enseignement de la langue allemande :

Cours Briod et Stadler :

ERNEST BRIOD

I. COURS ÉLÉMENTAIRE DE LANGUE ALLEMANDE

Un vol. cartonné avec de nombreuses illustrations dans le texte, Fr. **3.—**

ERNEST BRIOD et JACOB STADLER

II & III. COURS DE LANGUE ALLEMANDE

2e partie : Un vol. cartonné, illustré, Fr. **3.—**
3e partie : Un vol. cartonné, illustré, Fr. **3.50**

Les auteurs de ce cours complet en trois volumes, ont réalisé la conciliation indispensable entre la méthode directe et la méthode grammaticale. Tout le monde a remarqué la claire disposition typographique de l'ensemble, le caractère à la fois varié et rigoureusement progressif des leçons et la tendance patriotique de l'ouvrage.

Introduit dans la plupart des établissements secondaires vaudois, ce cours est aussi en usage dans de nombreux collèges des autres cantons romands.

Ces livres sont logiquement construits dans les idées, dans le choix des sujets qui s'enchaînent, afin de faciliter la mémorisation dans l'échelonnement des difficultés grammaticales. **Il y a là plus qu'un cours de langue ; il y a un manuel éducatif qui plaira aux jeunes, et qui est de « chez nous » par son texte et par ses illustrations. Il est un instrument de culture nationale** qui s'impose à l'attention de ceux qui voient dans l'étude des langues étrangères le meilleur moyen qu'aient les Suisses romands de rester maîtres chez eux.